



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU GERS



Maison des sports, chemin de Villeneuve. 771 route de Pessan – 32000 AUCH

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.

Bonjour à tous.

Comme d'habitude, mon rapport évoquera la saison écoulée, ainsi que des objectifs pour la nouvelle saison.

2539, c'est le nombre de nos licenciés au 31 août 2025. C'est un chiffre historique, et cela grâce à vous. Parce que vous faites rayonner le judo au sein de vos communes, vous permettant d'accueillir de nouveaux adhérents. Parce que vous fidélisez les anciens. Parce que vous portez une dynamique croissante dans un judo inclusif, avec le para-judo et le para-judo adapté, sans oublier le Taïso et le Jujitsu. Enfin, parce que vous démontrez les valeurs éducatives de notre sport dans les écoles grâce au Judo scolaire.

Grâce à vous, le judo est accessible à toutes et tous, quelles que soient les conditions physiques, sociales ou géographiques. Pour tout cela, je vous remercie, et je vous félicite. Ce deuxième trophée est le vôtre.

Toutefois, je ne vous cache pas que j'ai un point d'inquiétude. Si l'on se fie aux projections publiées par l'Insee, la population des 5-10 ans, déjà orientée à la baisse, devrait continuer de diminuer jusqu'en 2039. Or, cette tranche d'âge constitue le cœur de nos effectifs dans les dojos. Si ces prévisions devaient se confirmer, et si elles s'ajoutaient à des coupes significatives du budget alloué au sport par l'État, nous serions contraints d'une part de repenser notre modèle économique en nous appuyant davantage sur des partenaires privés, et, d'autre part, de diversifier nos activités afin de toucher de nouveaux publics.

➤ **La commission départementale d'arbitrage :**

Cette commission regroupe les arbitres ainsi que les commissaires sportifs. La démission d'Yves Fugulin, suivie de celle de Coralie Carsana, a bien entendu compliqué la tâche pour terminer notre saison. Grâce à la réactivité de Sabine Aimable et au soutien des collègues de la zone Pyrénées, nous avons toutefois réussi à nous en sortir t'en bien que mal. Nous avons dû malgré tout annuler les stages initialement programmés.

Aujourd'hui, nous sommes au pied du mur : nous n'avons plus suffisamment d'arbitres locaux pour mener à bien nos activités départementales. Il devient donc urgent de relancer l'arbitrage dans notre département, en commençant par les clubs. Certains d'entre vous le font déjà, mais tous doivent sensibiliser leurs jeunes à l'arbitrage.



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU GERS



Maison des sports, chemin de Villeneuve. 771 route de Pessan – 32000 AUCH

Il nous faut ensuite relancer l'école d'arbitrage, et surtout revoir ses modalités de fonctionnement. On ne peut pas prétendre arbitrer une compétition avec des arbitres formés en seulement trois demi-journées. Au même titre que les sportifs, ils doivent s'entraîner, d'autant plus que les règles d'arbitrage ne cessent d'évoluer. Ce travail pourrait être intégrée aux entraînements de masse.

Enfin, je réfléchis également à une forme d'intéressement pour les clubs qui formeraient et présenteraient des arbitres issus de leurs effectifs.

Compte tenu de ses compétences, j'ai demandé à Sabine Aimable de prendre la tête de la commission départementale d'arbitrage. Sabine assurera la formation des CS et la convocation des officiels.

Avec la démission de Coralie, nous ne disposons plus de formateur local pour assurer la formation des arbitres. Après consultation, et n'ayant reçu aucun retour positif de la part des gersois et gersoises susceptibles d'assumer cette mission, ce poste reste donc à pourvoir. Dans l'attente, nous solliciterons l'aide de nos départements voisins.

➤ **La formation :**

Je vais poursuivre ce rapport sur le thème des formations en commençant par la professionnalisation des enseignants.

Nous avons obtenu la décentralisation de la formation des CQP dans notre département. Celle-ci se déroulera sur deux années :

1re année : le CAF.

2e année : le CQP.

Je ne rentrerai pas davantage dans les détails, car Thomas développera ce point dans le rapport du CTF, avec une présentation à l'appui. Sachez toutefois que nous ferons tout notre possible pour en minimiser le coût, en étudiant chaque situation individuellement. Je compte sur vous pour sensibiliser vos jeunes en quête d'une formation diplômante. C'est une opportunité à ne pas manquer ; Elle ne se renouvellera pas dans notre département.

La formation des dirigeants et des bénévoles. C'est un sujet qui me tient à cœur. Bien que la société évolue, que les textes se complexifient et que nous rencontrons de plus en plus de difficultés à renouveler les membres de nos bureaux, la formation des dirigeants (anciennement IRFEJ) au sein de notre fédération avait cessé en 2016. Cela a entraîné un manque de compétences et de procédures dans nos bureaux vieillissants. Il était donc important de réagir. Pour cela, la fédération met en place une formation gratuite et valorisante, ouverte à tous les dirigeants ou à ceux qui souhaitent le devenir. Cette formation se déroulera en e-learning, via la Dojo Académie. Vous en aurez une présentation détaillée dans les informations fédérales. Nous allons mettre en place rapidement cette formation dans notre département.



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU GERS



Maison des sports, chemin de Villeneuve. 771 route de Pessan – 32000 AUCH

Je terminerai ce chapitre des formations par celle des modules contre les violences. Nous avons obtenu une subvention de l'ANS de 2 002 € sur le PST, ce qui nous a permis de financer 26 modules "Violences et éthique".

À ce jour :

- Sur 49 professeurs déclarés sur les contrats clubs, 34 sont formés (69,4 %) ; il y a encore du chemin pour atteindre les 100% !
- 10 présidents sont formés sur 27 ;
- Si l'on prend en compte l'ensemble des 132 personnes déclarées sur les contrats clubs, 49 sont formées (37,1 %). Nous pouvons, et nous devons faire mieux.

Je vous rappelle que cette obligation de formation est une directive ministérielle, est que vous avez une obligation d'affichage dans vos dojo. D'ailleurs, j'en profite pour vous rappeler les documents obligatoires à afficher : Les deux affiches contre les violences, le diplôme du professeur ainsi que sa carte professionnel, le tableau d'organisation des secours, copie de l'attestation d'assurance, les garanties d'hygiène et de sécurité, enfin le Contrat d'Engagement Républicain.

Puisque nous parlons de violences, je dois également vous alerter sur les incivilités, de plus en plus nombreuses dans le monde du sport. Malheureusement, cela ne concerne plus uniquement les sports collectifs : toutes les disciplines sont touchées, y compris le judo. Je reviendrai également sur ce sujet dans les informations fédérales avec une présentation à l'appui. Mais sachez que d'ores et déjà que la fédération a mis en place une plateforme dédiée au recensement de ces incivilités et de l'accidentologie. Actuellement en phase de test au niveau des OTD, elle permet notamment :

- La déclaration et le suivi des accidents survenus en contexte de pratique ;
- L'enregistrement et la gestion des situations d'incivilités ;
- Le suivi des cartons d'arbitrage (en cours de développement).

Je vous demanderai donc de me remonter les informations si vous êtes confrontés à ces problématiques.

Je vous rappelle également que vous devez informer la SDJES en cas d'accident grave ou de violences sexuelle ou sexiste.

➤ **Le développement :**

Le Challenge de Kodomo est une action festive destinée à un jeune public, articulée autour d'ateliers axés sur le code moral du Judo. Initialement programmé le 11 avril, et compte tenu du faible nombre d'inscrits, nous avons fait le choix de le reporter à la rentrée. J'espère qu'en étant positionnée en début de saison, cette action de promotion des valeurs éducatives de notre sport, vous permettra de toucher de nouveaux licenciés.



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU GERS



Maison des sports, chemin de Villeneuve. 771 route de Pessan – 32000 AUCH

Le para-judo et le para-judo adapté sont désormais les deux termes officiels que nous devons employer pour désigner nos pratiquants. Thomas Pascal et Clément Delpech reviendront sur ce point, et présenteront leurs actions dans leurs rapports respectifs. Je voudrais simplement souligner que, comme l'an dernier, Luc Lopez a organisé un entraînement para judo adapté avec les sportifs issus des établissements médicosociaux du Gers. Après un entraînement collectifs autour de trois ateliers, ainsi que des démonstrations de kata réalisées par nos hauts gradés, ces jeunes ont reçu un diplôme de participation, et quelques goodies. Je pense que, tant pour les jeunes que pour les encadrants, ce type d'action est toujours une source de satisfaction, et de belle motivation.

La prévention des chutes chez les séniors : Nous avons signé en 2024 une convention de trois ans avec le Co Financier SAPARMAN concernant cette action sociale. En 2024, les sept clubs qui s'étaient investis dans cette action ont pu mener à bien l'ensemble des cours. Ces mêmes clubs ont renouvelé leur engagement en 2025 auprès d'un nouveau public, même si l'on a pu constater un léger essoufflement. Pour 2026, la convention nous demandait non seulement de renouveler le public, mais également de changer les secteurs d'intervention. Il me paraissait difficile de demander aux enseignants de délocaliser leurs actions. J'ai donc fait le choix de ne pas reconduire cette action pour la troisième année. Je pense que, globalement, le bilan reste positif : Sur un plan humain, par le bien-être apporté à ce public vieillissant, mais aussi pour le développement des clubs qui ont su fidéliser une partie de ces pratiquants dans des cours de Taïso.

Stade vers l'emploi : Le 27 novembre 2025, nous avons organisé une action « stade vers l'emploi » à la Réthourie en partenariat avec France Travail. J'ai été agréablement surpris par le taux de participation. J'ignore si certains candidats ont pu décrocher un emploi, mais l'ambiance était très conviviale.

Le Jujitsu : Je vais survoler ce sujet, puisque vous disposerez d'une présentation détaillée dans les informations fédérales. Pour ma part, j'aimerais que nous puissions développer le JJB dans notre département, avant qu'une fédération non habilitée vienne s'implanter chez nous. Je suis d'ailleurs surpris que ce ne soit pas déjà fait.

Le scolaire : Certains d'entre vous mènent depuis plusieurs années des actions dans les collèges. Celles-ci sont subventionnées par l'ANS, perçu au niveau régional puis redistribuée aux clubs qui en font la demande. Au départ, peu de clubs s'étaient lancés dans ce programme. Cette année le nombre de club engagés en Occitanie est en forte progression, ce qui entraîne mécaniquement une baisse du nombre de licences accordées par club, alors que l'enveloppe de l'ANS, elle, n'a pas évolué.

Cette action contribue largement à notre progression en termes de licences, puisqu'une licence scolaire est créée pour chaque pratiquant. En 2023, nous comptons 100 licences scolaires, puis 616, 730 l'année dernière, et seulement 475 licences nous sont accordées pour cette saison. C'est une baisse significative, et je ne vous cache pas que ne suis pas très optimiste pour la prochaine saison.

En effet, ce programme est d'une part très chronophage pour nos professeurs, et d'autre part, plus le panier de licences diminue, plus les chances de retombées en prises de licences en club s'amenuisent.



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU GERS



Maison des sports, chemin de Villeneuve. 771 route de Pessan – 32000 AUCH

Ces axes de développement que sont : le scolaire, le Taïso, le Jujitsu, le para-judo et para-judo adapté, ne sont pas à négliger, car ils pourraient nous permettre de surmonter la crise démographique annoncée.

➤ Le sportif :

Nous avons initialement positionné sur la seule journée du 1^{er} novembre notre traditionnel Grand Prix du Gers Minimes ainsi que les Ceintures de Couleurs. Victime de son succès, nous avons décidé de reporter les Ceintures de Couleurs au 10 mai 2026, sans anticiper que cela nous conduirait à financer deux éditions sur la même année budgétaire. C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision d'annuler celle du 10 mai.

Pour la saison 2026-2027, nous renouvellerons ce Grand Prix, mais sur l'ensemble d'un weekend. Nous organiserons également un Grand Prix Benjamins, ainsi que nos animations départementales destinées aux plus jeunes.

Concernant les vétérans, M. Thierry Lagoute, responsable de la commission, a pris l'initiative de rencontrer les référents régionaux de Nouvelle-Aquitaine. L'idée de délocaliser le Championnat de France Vétérans 2027 à Auch a été évoquée. Je m'y suis opposé pour la saison à venir, puisque nous serons déjà engagés dans l'organisation du Championnat de France Militaire à Fleurance.

S'agissant des entraînements de masse, je ne vous cache pas que la situation devient difficile à gérer. Lorsque nous les délocalisons dans les clubs, seuls les clubs accueillants présentent des effectifs. Lorsque nous les centralisons à Auch, les inscriptions sont quasi inexistantes, nous contraignant à annuler. Heureusement, de plus en plus de volontaires participent désormais aux stages régionaux : au CREPS, à Montpellier et à Rodez.

Les féminines : Avec près de 45% de féminines, soit 1139 licences sur les 2539, les féminines ne relèvent pas du développement, mais bien du sportif. Vous verrez dans le rapport de Laurent Sarrabaig que les résultats sportifs sont en parfaite corrélation avec ce pourcentage. Nos féminines sont de véritables guerrières.

Concernant l'action des d'Artagnettes, même si Karine Couлары s'est portée volontaire pour assurer la commission jusqu'à la fin de cette saison, nous n'avons pas trouvé de solution pour maintenir cette action. Elle reste toutefois dans mes objectifs de la conserver au calendrier pour la saison à venir. Je profite de ce sujet pour vous informer que le poste de responsable de cette commission est vacant.

Mesdames, n'hésitez pas !



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU GERS



Maison des sports, chemin de Villeneuve. 771 route de Pessan – 32000 AUCH

En conclusion, nous sommes à mi-mandat, et mon rapport est lui aussi en demi-teinte à la suite d'une saison quelque peu compliquée. Pour pourvoir les postes vacants, nous avons lancé un appel à candidatures ; seul Eric Viala y a répondu. Je remercie sincèrement Sabine Aimable d'avoir démissionné de son poste de Trésorière Générale. Sans dénigrer la fonction de Trésorier, lorsque la comptabilité est sous traitée, il est plus facile de remplacer ce poste que de trouver une personne disposant de compétences dans la formation des arbitres. Après avoir coopté Eric Viala lors du comité de direction du 02 mai 2026, vous serez amenés vous aussi à vous prononcer sur l'approbation de cette candidature au poste de Trésorier Général.

En complément du déroulé de cette AG, vous aurez une présentation des informations fédérales, suivie des distinctions et de la mise à l'honneur de nos sportifs.

Je vous remercie de votre attention et laisse maintenant la parole aux responsables de commission.

Présenté à Embats, 32600 Auch
AG. du 27 juin 2026

Le Président
Jean-Michel PELET